

Recherche:

Un.e ASSISTANT.E SOCIAL.E pour le service social quartier spécialisé dans la législation des indépendants sous contrat à durée déterminée à temps plein jusqu'au 31/12/2021.

Clôture: 12/02/2021

**Mission:**

Assurer la guidance des usagers indépendants qui ont bénéficiés du droit passerelle ou du chômage temporaire afin de leur permettre de mener une vie conforme à la dignité humaine.

**Tâches principales:**

- Accueillir, informer et orienter les demandeurs d'aide ;
- Analyser et traiter les demandes nouvelles demandes écrites des usagers indépendants qui ont bénéficiés du droit passerelle ou du chômage temporaire
- Cibler la demande et assurer la collecte des informations (entretiens individuels, enquêtes sociales ou autres, rédiger les rapports sociaux ou autres) ;
- Proposer des solutions, élaborer des projets avec les usagers, en assurer le suivi et le(s) bilan(s) social (aux) ;
- Favoriser l'autonomie des usagers ;
- veiller à ce que les usagers fassent valoir leur(s) droit(s) aux différentes prestations en vertu de la législation belge et/ou étrangère, et, dans certaines conditions, se substituer à eux en agissant à leur place ;
- participer à la révélation des besoins généraux de la population aidée ;
- Assurer la gestion administrative des dossiers ;
- Assurer un travail d'information, de collaboration/médiation avec les différents intervenants internes et externes au CPAS ;
- Veiller aux principes de déontologie et de secret professionnel ;
- Veiller au respect des règles et des procédures de travail, des délais, des normes et des règlements internes en vigueur ;
- s'informer régulièrement des nouveautés et/ou changements en matière législative et réglementaire des indépendants et particulièrement les nouvelles législations en lien avec la situation covid et les appliquer ;
- transmettre les informations nécessaires au bon fonctionnement des autres services ;
- veiller notamment à la mise en règle des dossiers sur le plan administratif ;
- rédiger des rapports, notes etc. ;
- veiller à sa propre formation en relation avec la législation spécifique pour les indépendants et à utiliser les méthodes les plus adaptées aux besoins des demandeurs d'aide ;
- Assurer toutes tâches utiles à l'exécution de la mission.



**Profil :**

➤ **Diplôme requis :**

Diplôme de l'enseignement supérieur de type court : bachelier assistant social ou équivalence belge

➤ **Compétences requises:**

- Capacités d'analyse et de synthèse ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Pouvoir établir facilement des contacts ;
- Pouvoir anticiper et être proactif ;
- Capacités d'autonomie professionnelle ;
- Avoir des connaissances minimales de l'outil informatique (Word, Internet) ;
- Avoir un intérêt quant à la spécificité de la guidance des usagers sous statut d'indépendants.
- Connaissance élémentaire écrite et orale de la seconde langue (Selor Art. 8 – 10).

**Nous proposons :**

- \* Un contrat à durée déterminée jusqu'au 31/12/2021 à temps plein;
- \* Jours de congés annuels + jours extra-légaux+ jours compensatoires à l'horaire d'été ;
- \* Titres repas ;
- \* Une ancienneté valorisée ;
- \* Une intervention dans les frais de transport (100% pour la STIB et 80% pour les autres transports)
- \* Des formations spécifiques ;
- \* Une grande facilité d'accès :
  - Gare Uccle Calevoet (+De Lijn)
  - Tram/bus : 4/43/51//97/82/98

**Intéressé.e ?**

Veuillez envoyer une lettre de motivation, votre CV ainsi qu'une **copie de votre diplôme** à l'attention de M. VANDENBERGHEN, secrétaire général du CPAS à l'adresse mail : [candidatures@cpasuccl.be](mailto:candidatures@cpasuccl.be)

**!! Les candidatures incomplètes ne seront pas retenues!!**

Merci de préciser le n° de référence de l'offre et/ou l'intitulé du poste avec service concerné.

